



## Synthèse des ateliers de concertation réalisés dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine Juin 2023

### Sommaire

<b>1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>1</b>
1.1. L'ORGANISATION DES ATELIERS.....	1
1.2. LES QUESTIONS POSEES AUX PARTICIPANTS .....	2
<b>2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE .....</b>	<b>5</b>
2.1. PARTAGE DE L'EAU.....	5
2.2. EAU ET AGRICULTURE.....	7
2.3. EAU ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	8
2.4. MILIEUX NATURELS .....	9
2.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE ...	11

## 1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

### 1.1. L'ORGANISATION DES ATELIERS

Cette synthèse présente les principaux éléments issus des débats organisés sur le territoire du SAGE Vilaine au mois de juin 2023. Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre de la démarche de participation du public à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin de la Vilaine. *Plus d'informations :* <https://www.sage-vilaine-revision.com/>

Ces ateliers correspondent à la 2<sup>ème</sup> étape de la démarche, visant à nourrir le travail de prospective autour des scénarios élaborés dans le cadre de la révision du SAGE.

La démarche de concertation a débuté par une enquête en ligne, ouverte à l'ensemble des habitants du bassin de la Vilaine, du 2 mars au 6 avril 2023. Celle-ci portait sur la perception et les priorités d'actions autour des enjeux de l'eau. Ensuite, des ateliers ont été organisés au mois de juin 2023 sur le territoire pour poursuivre les réflexions et permettre aux participants de formuler des propositions autour des enjeux identifiés. Elle se poursuivra le 25 novembre 2023 par une grande rencontre réunissant tous les participants intéressés pour poursuivre le travail autour des scénarios. Elle se conclura par un temps de restitution au printemps 2024.

Au total, pour cette étape de la concertation, 4 ateliers ont été organisés par l'EPTB Eaux & Vilaine et Palabreo :

- Le 14 juin à Chateaubourg – 78 participants
- Le 15 juin à Nivillac – 42 participants
- Le 20 juin à Mohon – 41 participants
- Le 22 juin à L'Hermitage – 70 participants

Les participants ont été invités principalement suite à leur réponse à l'enquête en ligne, dans laquelle ils pouvaient laisser leurs coordonnées et leur souhait de participer aux ateliers, mais aussi par les différents relais également mobilisés lors de l'enquête en ligne (associations, CODEV, lycées...). Parmi les 231 participants présents au total, 133 ont indiqué leur niveau d'implication par rapport à l'eau : 52 d'entre eux ont répondu être impliqués à titre professionnel, politique ou associatif. Cela représente 39% de répondants impliqués à titre divers sur les enjeux de l'eau, soit à l'inverse plus de 60% de participants en moyenne sans lien direct avec ces questions.

Les ateliers ont tous été organisés selon la même structure.

- Après un temps d'introduction présentant la démarche de révision du SAGE Vilaine et la démarche de concertation associée,
- Les participants ont travaillé par tables-ateliers pendant 1h45 environ, pour formuler, par équipes, leurs réponses aux différentes questions posées,
- Avant un temps d'affichage où chacun était invité à aller découvrir les contributions des autres tables et échanger de façon informelle.

## 1.2. LES QUESTIONS POSEES AUX PARTICIPANTS

Les participants ont été invités à répondre aux questions suivantes :

- **Partage de l'eau :**
  - Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...)?
  - Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...)? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...)?
- **Eau et agriculture :**
  - Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuse, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse

de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, des modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?

- À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

- **Eau et aménagement du territoire :**

- Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
- Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
- Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?

- **Milieus naturels :**

- Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants...? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
- Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?

- **Connaissances, comportements, participation, anticipation du risque :**

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera la plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes...?

Pour chacune des thématiques, les participants étaient également invités à réfléchir aux efforts nécessaires, aux bénéfices attendus, aux leviers et aux obstacles qu'ils envisageaient pour la mise en œuvre de leurs propositions

Nous présentons dans ce document une synthèse des éléments issus des ateliers organisés par l'EPTB Eaux & Vilaine et Palabreo, ouverts au grand public, et également issus d'un temps de travail du CODEV de Ploërmel ainsi que d'un débat organisé avec les étudiants de BTS GEMEAU 1 (Gestion et maîtrise de l'eau) du lycée Théodore Monod. Ces deux temps ont été organisés dans un cadre méthodologique proposé par Palabreo, avec des questions identiques (2 questions pour le CODEV) ou proches (4 questions pour les étudiants) à celles posées au grand public lors des ateliers territoriaux. Ces deux débats ont été organisés suite à différents échanges et envois auprès des CODEV et des lycées de l'ensemble du bassin de la Vilaine, pour permettre au plus grand nombre de contribuer à la démarche sur ces sujets.

Cette synthèse présente de façon transversale les propositions faites lors des 4 ateliers, en pointant certaines spécificités locales, ainsi que les éléments d'analyse (efforts/bénéfices, leviers/obstacles), en y associant de façon complémentaire les propositions des deux autres ateliers relatives aux questions correspondantes (ou les plus proches, dans le cas des questions auxquelles les étudiants ont répondu).

Pour rappel, vous retrouverez la matière plus détaillée issue des 4 ateliers territoriaux dans les comptes-rendus exhaustifs sur le site <https://www.sage-vilaine-revision.com/>

## 2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE

### 2.1. PARTAGE DE L'EAU

Afin d'améliorer le partage de l'eau et de diminuer les besoins comme les prélèvements, les participants aux différents débats ont proposé des pistes d'actions pour l'ensemble des acteurs. Pour les particuliers, ils soulignent le besoin de favoriser les équipements et les aménagements permettant la réduction de la consommation d'eau ainsi que la récupération de l'eau de pluie (circuits d'eau séparés pour limiter l'usage de l'eau ou réutiliser les eaux usées, mousseurs, récupérateurs d'eau, limitation voire interdiction des piscines privées, usage d'eau non potable pour l'arrosage ou lavages...). Ces nouveaux aménagements doivent être incités et accompagnés, notamment avec des aides financières ou matérielles en particulier de la part des collectivités, voire rendus obligatoires à travers la réglementation.

Tous les participants évoquent également la mise en place d'une tarification progressive ou incitative, selon les usages et la taille voire la situation du foyer.

De façon générale, ils rappellent le besoin d'actions de sensibilisation et de pédagogie, à la fois pour accompagner à la mise en place de ces équipements, mais aussi pour réduire et adapter la consommation au quotidien, et ce dès le plus jeune âge. Ils associent cela, souvent, à un meilleur suivi et accès à l'information concernant les consommations individuelles.

Ils n'oublient pas les autres acteurs et proposent également de mettre en place de nouvelles pratiques et aménagements permettant de réduire (et de mieux mesurer) les consommations d'eau des acteurs industriels, agricoles et touristiques, mais aussi des collectivités.

Ces propositions rejoignent celles émises par les membres du CODEV de Ploërmel. Ils évoquent en effet également le besoin de sensibilisation et d'information auprès des consommateurs (pour savoir comment réduire sa consommation, connaître le coût en eau des achats effectués...), et d'accompagnement auprès des agriculteurs pour limiter les cultures gourmandes en eau. Ils souhaitent favoriser la récupération d'eau et la réutilisation des eaux usées (pour l'irrigation par exemple) et favoriser le changement des appareils consommateurs en eau. Ils proposent aussi la mise en place d'une tarification progressive et incitative, pour les particuliers et les industries, et réfléchissent au renforcement de la réglementation par exemple pour limiter la construction de piscines privées, pour rendre obligatoire la récupération d'eau dans les permis de construire, pour obliger à des aménagements pour garder et infiltrer l'eau dans les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation, via le Plan Local d'Urbanisme), voire pour interdire toutes pratiques en désaccord avec le changement climatique. Ils soulignent par ailleurs le besoin de mieux surveiller et suivre les forages et puits, ainsi qu'un meilleur suivi des consommations en particulier du secteur touristique. Enfin ils évoquent le besoin d'un meilleur entretien des réseaux d'eau potable.

Les étudiants du BTS GEMEAU proposent également des mesures concernant les particuliers (sensibilisation sur les rejets, interdiction de certains produits, réutilisation et optimisation des eaux usées...), mais aussi concernant l'ensemble des acteurs. Pour l'activité agricole, ils appellent à une agriculture raisonnée, la limitation des cultures non adaptées au climat et gourmandes en eau. Ils évoquent aussi le besoin de limiter la consommation des acteurs industriels avec la mise en place de quotas et de primes de protection de la ressource, de renforcer le prétraitement des industries en sortie de production et à renforcer la surveillance des industries agroalimentaires et pharmaceutiques. Ils font également des propositions concernant le réseau d'eau, appelant à la mise aux normes des stations d'épuration et l'augmentation de leur capacité pour éviter la

saturation, ainsi qu'à la mise en place d'un réseau séparatif sur tout le territoire. Ils réfléchissent aussi à un renforcement et à une meilleure application de la réglementation, y compris pour limiter l'urbanisation, et à la mise en place d'une tarification progressive. Enfin ils rappellent le besoin de conserver (et rétablir) des sols vivants pour stocker l'eau et développer les zones humides.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient des **efforts**, à la fois individuels et collectifs, particulièrement liés au changement de comportement et d'habitudes, et au besoin d'une prise de conscience, d'une évolution dans la façon de prendre en compte les enjeux de l'eau, de prendre les décisions en lien avec ceux-ci. Ils soulignent aussi les efforts financiers nécessaires, et ceux liés à la communication, la sensibilisation – voire à l'exemplarité et la transparence pour certains participants de Mohon. D'autres participants, à l'Hermitage, pointent également le besoin d'efforts entre les territoires. Les membres du CODEV de Ploërmel soulignent également de leur côté des efforts relatifs à leurs différentes propositions, des efforts de nature financière, réglementaire et politique, mais aussi technique pour favoriser les adaptations par exemple ou pour améliorer les barrages. Ils rappellent eux aussi les besoins d'éducation, et les efforts liés au changement de pratiques pour réduire l'usage de l'eau en général.

Les participants attendent de leurs propositions un certain nombre de **bénéfices**, dont principalement une amélioration de la gestion de l'eau (meilleure qualité et quantité), une réduction des gaspillages, un accès à l'eau plus équitable et un prix réduit pour certains. Certains soulignent également que ces actions permettront de donner envie à chacun de s'investir, et amélioreront le bien-être général ainsi que la préservation des écosystèmes. Les membres du CODEV de Ploërmel soulignent également ces gains en termes de cadre de vie et de réduction des consommations d'eau. Ils évoquent par ailleurs les gains financiers, l'amélioration de l'information et de la gestion de la consommation de l'eau en général.

Les participants évoquent un certain nombre de **leviers** sur lesquels ils proposent de s'appuyer, en particulier la réglementation, mais aussi la mise en place d'outils de suivi et de contrôle ou les évolutions de la tarification ainsi que la mise en place d'aides auprès des différents acteurs. Ils soulignent aussi le rôle des acteurs du territoire, et en particulier des échanges entre les acteurs (notamment économiques). Certains participants, à Mohon, évoquent aussi la possibilité de s'appuyer sur les situations de tensions et de crises, volontaires (exercices) ou non, pour faire avancer ces sujets ; d'autres, à l'Hermitage, considèrent que la mise en place d'une empreinte « eau » (sur le modèle de l'empreinte carbone) serait aussi un bon levier d'action. Les membres du CODEV de Ploërmel rappellent également les leviers financiers (financement par l'État, prix juste de la consommation, gain économique...) et l'amélioration de la gestion. Ils soulignent eux aussi l'intérêt de davantage de contrôles, avec l'obligation de compteurs, et le rôle de la sensibilisation des différents publics.

Enfin les participants mentionnent des **difficultés et obstacles** à prévoir, particulièrement s'agissant de résistances individuelles (changement d'habitudes, de pratiques) ou plus collectives avec le poids des lobbies. Ils identifient également des difficultés financières et politiques, en soulignant le besoin de courage et craignant à l'inverse le manque de mise en œuvre. Pour les membres du CODEV de Ploërmel, les obstacles sont également liés aux résistances de certains (par exemple pour masquer le nombre de forages) et aux limites politiques, réglementaires ou financières. Ils pointent également la difficulté à trouver les intervenants en matière de sensibilisation, ainsi qu'à trouver le temps dans les plannings scolaires pour ces actions.

## 2.2. EAU ET AGRICULTURE

Les participants font différentes propositions afin de renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement, à la fois concernant les agriculteurs et les consommateurs. Ils soulignent le besoin d'une évolution des pratiques agricoles pour réduire la consommation d'eau (modèle moins intensif, cultures moins gourmandes et plus diversifiées, exploitations plus petites, réduction des intrants, pour certains participants à Mohon, développement de l'agroforesterie ...). Cette évolution doit être nécessairement accompagnée, à la fois par de l'accompagnement (formation des agriculteurs, communication, appui technique), mais aussi par des aides financières, tout en renforçant la réglementation et les contrôles existants. Pour certains, ce changement de modèle doit aussi réinterroger les politiques agricoles et notamment la PAC.

Ils évoquent également les évolutions nécessaires en termes de consommation, avec le souhait d'une consommation plus locale, plus transparente, d'achats en direct, de consommation moins « normée ». Certains participants à Chateaubourg soulignant le besoin de faire changer le rapport à l'esthétique des fruits et légumes jugés moins beaux par exemple. À Mohon, certains participants proposent aussi la mise en place d'objectifs régionaux d'autoproduction.

Pour permettre un accès à l'eau à l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible, les participants rappellent la nécessaire évolution des pratiques agricoles pour en limiter la consommation d'eau, mais proposent aussi de renforcer la récupération d'eau et de limiter le ruissellement (haies, fossés ...). Certains réfléchissent à une priorisation de l'accès à l'eau, selon les usages et finalités, d'autres soulignant la nécessité d'éviter de « privatiser » la ressource en eau par le secteur agricole ou d'autres acteurs. Des participants, à Nivillac, s'inquiètent des pratiques actuelles en matière de stockage et prélèvement d'eau ; les retenues sont pour certains à éviter, pour d'autres se limiter à du stockage passif ou n'être une option qu'en cas de nécessité.

Les étudiants du BTS GEMEAU réfléchissent également à la question de l'évolution du modèle agricole pour demain, et pointent la nécessité d'un changement de modèle vers une agriculture plus raisonnée, familiale avec des exploitations plus petites, favorisant des rotations de culture et diminuant celles gourmandes en eau (et développant par exemple celle du Sorgho). Ils soulignent le besoin de davantage d'études, au cas par cas, pour mesurer la quantité de fertilisants nécessaire aux cultures. Ils mentionnent aussi le travail nécessaire pour diversifier les habitats autour des champs (talus, haies ...), à mieux entretenir avec des aides, des services ou des formations pour cela, tout en favorisant la restauration des zones humides.

Pour leurs différentes propositions, les participants des 4 ateliers listent un certain nombre **d'efforts** qui seront nécessaires, notamment s'agissant des changements de pratiques pour les agriculteurs (limitation de la quantité d'eau prélevée...), rappelant le besoin d'accompagnement, d'appropriation et d'échanges entre les acteurs ainsi que le coût financier. Ils évoquent aussi les efforts du côté des consommateurs pour adapter les pratiques de consommation, en lien avec un meilleur accès à l'information et le besoin d'acceptabilité.

Ils en attendent divers **bénéfices**, principalement sur la préservation de la ressource en eau (ainsi que de la biodiversité et des sols), tant en quantité qu'en qualité, mais aussi pour le secteur agricole, avec une meilleure qualité de travail, la création de nouveaux emplois, mieux rémunérés, une amélioration de la santé des agriculteurs, et de leurs relations aux autres acteurs. Ils évoquent aussi les gains du côté des consommateurs avec une amélioration de l'alimentation et de la santé.

Pour les mettre en œuvre, les participants identifient des **leviers** à activer, principalement en matière de formation des agriculteurs et de partage des bonnes pratiques pour les déployer, sans

oublier l'appui financier avec des aides, subventions et incitations permettant d'aller vers un modèle vertueux. Certains rappellent aussi le levier réglementaire avec l'évolution des politiques publiques, y compris communautaires, et la mise en place d'outils de suivi et de contrôle de la consommation.

Ils mentionnent aussi des **difficultés** pour la mise en œuvre de leurs actions, en particulier liées aux changements de pratiques et à la résistance au changement, avec des réticences à la fois chez les consommateurs et les acteurs industriels (avec des inquiétudes concernant le poids des lobbies), des difficultés de mise en œuvre chez les agriculteurs, avec des coûts financiers. Ils évoquent également le manque de moyens pour les contrôles, le manque de formation, et les difficultés à appliquer le principe « pollueur – payeur ». D'autres, comme à l'Hermitage, soulignent les obstacles qui peuvent être posés par la PAC elle-même, ou soulignent la perte de rendements que pourraient entraîner ces changements. Certains participants, à Chateaubourg, pointent également les conditions climatiques et environnementales comme d'autres possibles difficultés.

### 2.3. EAU ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En matière d'aménagement du territoire, les participants formulent des propositions concernant les méthodes de construction et l'évolution des règles liées à celles-ci, afin de favoriser (voire de rendre obligatoire) la désimperméabilisation des sols (et limiter l'imperméabilisation de ceux-ci) ainsi que la récupération de l'eau de pluie et la réutilisation des eaux usées tout en limitant l'utilisation de l'eau, notamment potable. Ces évolutions concernent à la fois les bâtiments existants comme les nouvelles constructions, même si s'agissant de l'existant certains participants, à l'Hermitage, soulignent le besoin de réfection et d'entretiens (logements, infrastructures), impliquant des accompagnements réglementaires et financiers. Concernant les nouvelles constructions, certains participants comme à Chateaubourg et l'Hermitage proposent également une évolution des modes constructifs et des modes d'habitat, favorisant de l'habitat plus compact, plus dense, afin d'en limiter l'impact.

Pour les participants ces évolutions doivent aussi s'appliquer aux acteurs économiques (réutilisation et épuration des eaux usées...) et aux acteurs publics afin de limiter leur impact sur la ressource en eau. Certains soulignent par exemple le travail des collectivités pour améliorer la gestion des infrastructures et désimperméabiliser les espaces publics.

S'agissant des zones à risques, les participants demandent majoritairement l'interdiction des constructions en zones inondables et plus largement dans les zones à risques, certains imaginant des dérogations à condition que les constructions soient soumises à des conditions d'aménagement plus restrictives concernant la gestion de l'eau (ou des solutions de restriction et d'interdiction pour les zones en tension). Des participants à l'Hermitage évoquent aussi l'aménagement de zones tampons, la renaturation des cours d'eau et l'entretien de haies bocagères comme d'autres moyens de limiter les risques (inondations, sécheresses...). D'autres, comme à Nivillac, rappellent le besoin de renforcer la responsabilité des acteurs vis-à-vis de ces sujets, ou pour des participants à Mohon, le besoin de poursuivre la sensibilisation, l'éducation et la formation, y compris pour les élus et les techniciens, en particulier sur les enjeux des zones à risques (mais aussi plus largement les enjeux autour de l'eau).

Ils anticipent un ensemble **d'efforts**, tant individuels que collectifs, nécessaires pour l'application de leurs propositions, principalement en termes d'accompagnement, d'appui (de la part des acteurs publics), de financement et d'évolution de la réglementation, permettant d'appuyer le changement de pratiques et de mentalités. Ils évoquent aussi le besoin d'éducation, de sensibilisation, d'appropriation (des équipements, des nouvelles contraintes ...) et d'information, ainsi que de

transparence de la part des différents acteurs concernant leur consommation, avec pour certains la question des responsabilités individuelles.

Ils considèrent que leurs propositions **permettront** évidemment de réduire la consommation d'eau (et d'en garantir un accès à tous) tout en préservant sa qualité, ainsi que la qualité des milieux naturels et de la biodiversité. Les participants estiment également qu'elles conduiront à une meilleure prise en compte collective des enjeux de l'eau, avec une meilleure connaissance de ceux-ci, et une meilleure anticipation ainsi que la limitation des risques et la sécurisation de l'approvisionnement. Certains, comme à Chateaubourg, imaginent également un impact positif sur la santé, ou, à l'Hermitage, une réduction des îlots de chaleur. D'autres rappellent aussi les impacts économiques avec des économies et une revitalisation économique.

S'agissant **d'atouts** sur lesquels s'appuyer pour y parvenir, les participants rappellent à la fois le rôle de la réglementation (et son renforcement), de l'accompagnement ainsi que de l'éducation et la formation, avec le partage d'expérience et d'exemples concrets. Certains soulignent la pertinence des différentes solutions techniques comme autant de leviers, de même que les nouveaux modes d'habitat – voire la redynamisation des centres-bourgs pour des participants de Chateaubourg. Ils rappellent aussi le rôle des différentes structures existantes, ou à créer, ainsi que le suivi des consommations et la mise en place d'une tarification progressive. Certains évoquent le rôle des collectivités, avec la possibilité d'achats collectifs avec les municipalités pour des participants à Mohon, ou avec l'importance du travail à l'échelle intercommunale, voire régionale, pour certains à Nivillac.

Les participants définissent clairement la complexité des changements à opérer comme autant **d'obstacles**, qu'il s'agisse de la résistance (ou capacité) au changement, des contraintes financières, réglementaires ou territoriales (certains évoquant ainsi les capacités d'accueil des territoires comme limite). Des participants, à Mohon et à l'Hermitage, pointent aussi le risque d'un manque d'intérêt des élus, ou d'envie politique, tout en rappelant le manque de moyens existants, notamment pour faire respecter la réglementation. Ils soulignent les risques d'un manque de coordination, et par ailleurs les possibles impacts sur les libertés individuelles ou la sécurité routière et l'adaptation des bâtiments.

## 2.4. MILIEUX NATURELS

Pour améliorer la préservation des milieux naturels, les participants proposent notamment d'étendre la protection autour des zones humides (voire de l'ensemble des milieux naturels pour certains), en y interdisant les constructions, en les renaturant, en renforçant et en étendant les zones protégées et zones tampons, sur la base d'études. Les participants de Mohon souhaitent aussi mieux préserver les accès et abords des cours d'eau, quand ceux de Nivillac proposent de développer davantage de zones humides (roselières, mares éphémères...) tout en renforçant la protection de celles existantes. Les participants à Chateaubourg soulignent par ailleurs le besoin de préserver les retenues d'eau en période de sécheresse pour protéger la biodiversité. À Nivillac, les participants évoquent essentiellement le besoin d'une meilleure gestion des barrages, écluses et canaux, afin d'améliorer la gestion des niveaux d'eau et favoriser le passage des poissons, tout en partageant des inquiétudes sur l'impact des étangs sur les débits des rivières, et la navigation fluviale et ses impacts.

Au-delà de ces espaces, les participants rappellent le besoin de limiter l'imperméabilisation, de favoriser l'infiltration et limiter le ruissellement, de développer les haies bocagères (avec par exemple l'appui des habitants et/ou de la PAC, pour certains participants à Mohon). Pour des

participants à l'Hermitage, il faut également simplifier la réglementation allant dans le sens de la protection, tout en contrôlant mieux et sanctionnant les mauvaises pratiques vis-à-vis des espaces naturels. D'autres, à Chateaubourg, soulignent pour leur part le besoin de renforcer le contrôle des rejets, notamment industriels.

Plus largement, les participants évoquent le besoin d'accompagnement et d'aide des différents acteurs, ainsi que les enjeux de sensibilisation, d'information, de diffusion des connaissances dès le plus jeune âge.

Les membres du CODEV de Ploërmel formulent des propositions similaires : renforcement de la réglementation pour interdire l'imperméabilisation et les constructions en zones humides, application de la réglementation, éducation et sensibilisation dans les écoles et sorties scolaires, dans les rues avec des expos photos, sensibilisation des agriculteurs, plantations d'arbres, mise en place de talus, haies, fossés, ou encore renforcement des contrôles. Ils soulignent par ailleurs la nécessité d'adapter les projets à l'environnement, et non l'inverse, avec le besoin de faire évoluer la PAC pour que les enjeux de préservation soient mieux pris en compte et que les textes soient davantage adaptés aux régions. Ils proposent aussi que les permis de construire intègrent un ratio espace naturel/espace végétalisé obligatoire, et qu'un conseil de citoyens examine les projets d'aménagement. Ils font par ailleurs des propositions complémentaires, à la fois pour améliorer directement l'état des zones humides (meilleur entretien avec une aide des collectivités, planter des végétaux favorisant l'assainissement et l'oxygénation de l'eau, bassins de réimprégnation plus nombreux, restauration des zones humides, reméandrage...), mais aussi en lien avec l'activité agricole, par exemple en réalisant un bilan économique de la renaturation des milieux pour inciter les agriculteurs à y contribuer, en inventoriant les surfaces drainées ou en faveur du maintien de l'élevage en extérieur des prairies.

Les étudiants du BTS GEMEAU vont également dans ce sens puisqu'ils évoquent le besoin de reméandrer les cours d'eau, de préserver les zones humides et la continuité écologique de l'eau, et proposent de mettre en place des haies bocagères, des bandes enherbées ou encore des mouilles et radiers dans les cours d'eau. Ils évoquent également des évolutions en lien avec les pratiques agricoles, notamment pour mettre en place des couverts végétaux ou un labour perpendiculaire à la pente.

Réfléchissant aux **efforts** nécessaires à leurs propositions, les participants des 4 ateliers en identifient plusieurs, en lien avec l'évolution de la réglementation et des pratiques (pour les particuliers et les agriculteurs, dans les façons d'aménager, d'urbaniser...) et l'acceptation de ces évolutions. Ils évoquent aussi le besoin d'éducation, de renforcement des contrôles, des efforts financiers ou encore des efforts individuels nécessaires, certains à Mohon évoquent un effort lié à la baisse de revenus des agriculteurs du fait de ces changements. Les membres du CODEV évoquent principalement le rôle des collectivités comme soutien aux agriculteurs pour la valorisation des haies ou pour les indemniser financièrement, pour mieux interdire les constructions en zones humides, ou encore pour former ses agents et pouvoir conseiller les habitants. Ils évoquent aussi les efforts liés à l'entretien du bocage et sa reconquête, avec la possibilité de créer des entreprises pour l'entretien des haies et talus.

En termes de **bénéfices** attendus, les participants mentionnent notamment l'impact sur la ressource en eau (quantité, qualité, sécurisation de la ressource) et sur la limitation des risques d'inondation et de sécheresse. Au-delà, ils considèrent que ces actions permettront de préserver la biodiversité, les milieux naturels et plus globalement la qualité de vie des habitants ; certains participants à Mohon en attendent aussi un impact positif en matière de lien social et de sensibilisation du public.

Les membres du CODEV de Ploërmel soulignent les bénéfices sur la qualité et le cadre de vie, le paysage, ainsi que pour la biodiversité (recréation de zones vivantes) ou l'évolution des pratiques des agriculteurs (meilleure gestion de la proximité avec des échanges entre éleveurs, réaménagement foncier à l'amiable...).

Ils identifient principalement le **levier** de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation pour permettre de faire évoluer les pratiques et les modes de consommation, mais également celui de la réglementation et de la législation. Certains participants, à Mohon, évoquent aussi le rôle des jeunes générations, d'autres à l'Hermitage l'importance de la prise de conscience collective de la nécessité d'agir. À Mohon, les participants listent également la création de nouveaux emplois et les compensations financières comme d'autres atouts sur lesquels s'appuyer ; pour d'autres participants, à l'Hermitage, le renforcement des moyens humains en matière de contrôle en est un autre. Pour les membres du CODEV, les leviers sont également éducatifs, notamment auprès des plus jeunes, et réglementaires avec le respect de la réglementation voire l'évolution de la PAC dont les aides pourraient être conditionnées à la préservation des milieux aquatiques et des zones humides.

Enfin ils anticipent des **résistances** à ces évolutions notamment de la part de propriétaires fonciers ou d'acteurs ayant des intérêts économiques ou individuels avec pour certains des inquiétudes concernant la puissance des lobbies. Ils rappellent le poids du changement d'habitudes, de mentalités et de pratiques, à la fois pour les consommateurs et les acteurs, ainsi que les enjeux économiques et financiers (financement, pression économique...). Les membres du CODEV soulignent quant à eux des difficultés et manques en termes de contrôle et de sanction ou de compensation, mais aussi de volonté politique face aux enjeux économiques, ainsi que les contraintes financières (pertes financières liées à la dévalorisation, coût de mise en œuvre...).

## 2.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE

S'agissant des enjeux liés à l'implication des acteurs dans la prise de décisions, et au partage des connaissances et des enjeux, les participants soulignent le besoin de poursuivre des efforts de communication (adaptée, transparente, synthétique, rigoureuse) et d'échanges et de concertation, avec l'organisation de réunions, de débats et d'ateliers ou de formats « coup de poing » pour certains participants à Mohon. Ils évoquent aussi le besoin de pouvoir identifier des relais (et plus largement d'identifier le rôle des différents acteurs), afin de renforcer un ancrage local et facilitant le relais d'information, le portage, voire le partage de décisions. Certains participants, à Chateaubourg, proposent également de renforcer l'évaluation des besoins et des risques des territoires de façon participative. Les participants à l'Hermitage mettent l'accent sur les évolutions à mener dans les relations avec les entreprises, les industriels, et les évolutions réglementaires pour s'assurer que l'eau reste un bien public.

Pour faire changer les comportements, les participants considèrent qu'il faut agir sur différents registres, à la fois en termes de réglementation (maintien et renforcement des obligations auprès de tous les acteurs, évolutions réglementaires...), d'incitation (aides financières et matérielles, tarification différenciée et progressive...), mais aussi de pédagogie et de sensibilisation (auprès des enfants, des familles, de tous, partages d'expériences...).

Concernant la préparation aux situations de risque, les participants sont favorables à l'organisation d'exercices de mise en situation, qu'ils imaginent pour certains locaux et/ou virtuels. Ils soulignent le besoin de davantage d'information auprès des habitants (en temps normal et lors de crise), mais également de formation en amont. Certains, comme à Mohon, proposent de partir d'exemples

récents, locaux, comme support d'une discussion avec les habitants pour identifier des solutions ; d'autres, à Nivillac, réfléchissent à l'organisation d'expérimentations pour se préparer aux situations de crise par exemple sur l'agriculture de sécheresse.

Pour les étudiants du BTS GEMEAU, les leviers de sensibilisation et d'incitation sont à mobiliser prioritairement. Ils imaginent ainsi des actions dans les villes ou des journées « économie d'eau » afin d'inciter à réduire la consommation, le renforcement de l'éducation sur les problématiques de l'eau, et plus globalement l'amélioration de l'information, de la communication et de la transparence sur ces sujets, pour tous. Ils évoquent le besoin de s'appuyer sur des mesures incitatives pour accompagner au changement d'habitude, avec des aides à la rénovation ou au changement d'appareils pour économiser l'eau ou la réutiliser, ou des récompenses aux économies d'eau par exemple. Ils évoquent aussi la possibilité d'une tarification progressive, et le renforcement de la réglementation concernant les prélèvements dans la nappe, notamment s'agissant des forages des particuliers.

Les participants aux ateliers listent différents **efforts** nécessaires à ces évolutions, notamment pour faciliter l'accès à l'information et sa diffusion, ainsi que pour le partage de la prise de décision – ils évoquent par ailleurs le rôle des élus et le besoin de limiter le poids du lobbying privé. Certains mentionnent également les efforts financiers, le besoin de mobiliser les habitants (ce qui nécessite des moyens humains et financiers des collectivités) ou encore l'adaptation des programmes scolaires.

Ils en **attendent** principalement la prise de conscience collective pour permettre de rendre l'effort acceptable, justifié pour tous, facilitant le changement global et ce dès l'enfance, avec une implication et une mobilisation de tous sur ces enjeux, permettant le renforcement des connaissances, une meilleure compréhension de l'augmentation du prix de l'eau et la dédramatisation des situations de risques tout en stimulant l'émergence de nouvelles solutions.

S'agissant des **leviers** sur lesquels s'appuyer, les participants rappellent à la fois les outils réglementaires comme le SAGE (et le rôle des acteurs relais pour appliquer la loi, et plus largement l'application des contraintes financières), les contrôles et mesures des usages, mais aussi l'importance des actions de communication et de pédagogie, de formation et d'éducation, y compris pour les élus et les décideurs.

Enfin ils anticipent plusieurs **difficultés et obstacles** dans la mise en œuvre de leurs recommandations, liés au besoin de temps, de disponibilité pour s'approprier l'information du côté des citoyens comme des élus, les résistances au changement (voire à la tarification différenciée) de la part de l'ensemble des acteurs, mais aussi des difficultés financières, administratives, réglementaires (manque d'application de la réglementation). Certains participants, à Chateaubourg, soulignent aussi les risques de trop nombreuses interdictions qui pourraient être contreproductives, ou bien encore l'impact du contexte d'urgence climatique. À l'Hermitage, certains identifient des publics plus difficiles à toucher, comme les résidents d'EHPAD ou dans les hôpitaux.